

La réforme de la facturation électronique

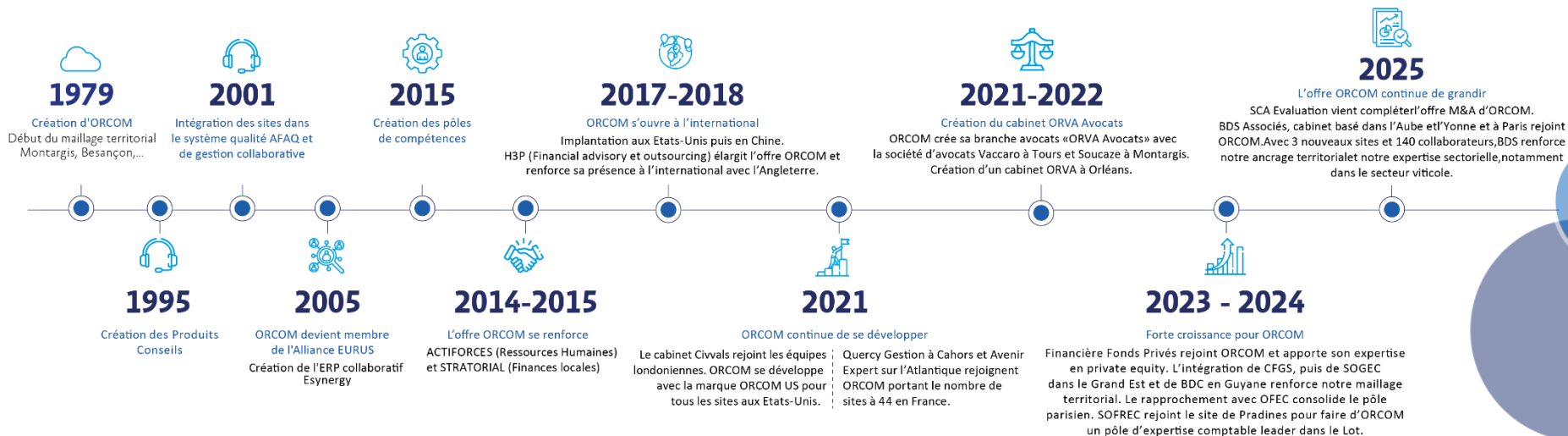
Mardi 2 Décembre 2026



1

ORCOM en quelques mots

Parce que notre histoire s'écrit avec vous, ORCOM se développe dans l'écoute et la proximité

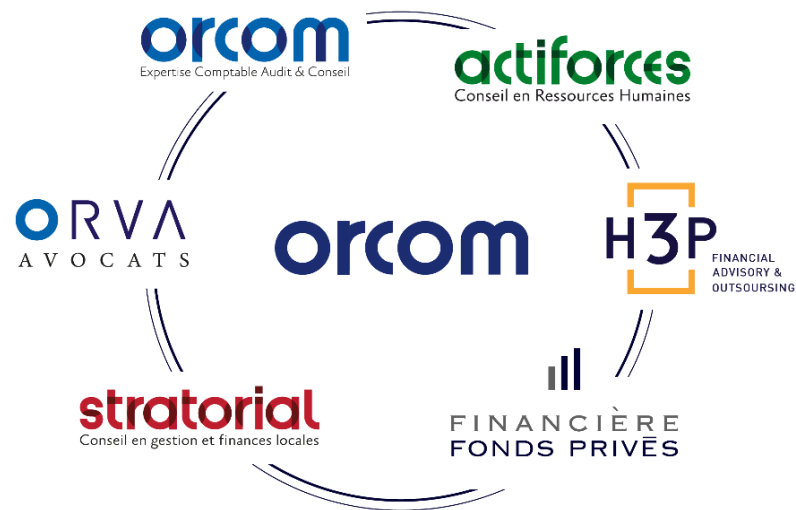


ORCOM vous ouvre des territoires d'opportunités et éclaire vos choix

Axé sur le conseil au dirigeant, ORCOM développe ses marques dans un écosystème qui conjugue expertise métier et innovation pour accompagner la croissance et créer de la valeur dans un monde ouvert.



Travailler dans un monde ouvert, c'est gagner des opportunités de développement et de croissance que l'on soit une entreprise, une association ou une collectivité. Mais c'est aussi se confronter à la nécessité d'adapter son organisation et de transformer ses pratiques.



La complémentarité de nos équipes

Compétence de haut niveau et pluridisciplinarité à votre service

ORCOM se construit
autour de valeurs
humaines fortes :

- ▶ L'attention
- ▶ La réactivité
- ▶ L'indépendance
- ▶ La sécurité
- ▶ La solidarité
- ▶ Le pragmatisme



1650
collaborateurs



96
associés



55
sites en France
+ 10 à l'international



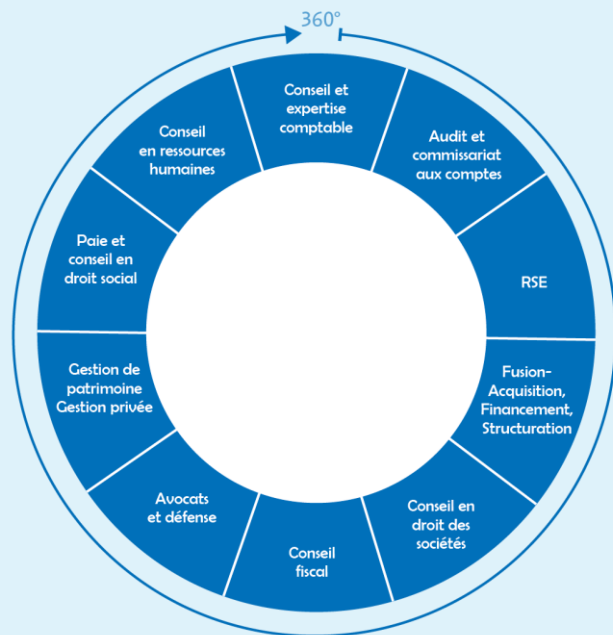
30 500
clients



160 M€
chiffre d'affaires

La complémentarité de nos expertises

Une aide précieuse pour chaque moment clé



CONSEIL ET EXPERTISE COMPTABLE

Établissement des comptes annuels
Consolidation
Gestion
Organisation & contrôle interne
SI et transformation digitale
Outsourcing

AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

Commissariat aux comptes
Audit contractuel
Examen contrôle interne
Audit social
Audit juridique
Audit fiscal
Audit IT

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Diagnostic et accompagnement à la stratégie RSE
Audit et certification
Statut des entreprises à mission

FUSION-ACQUISITION, FINANCEMENT, STRUCTURATION

Cession d'entreprise
Acquisition d'entreprise
Financement et structuration
Modélisation financière

CONSEIL EN DROIT DES SOCIÉTÉS

Acquisition / Cession
Restructuration
Vie des entreprises
Fonds de commerce / Baux

CONSEIL FISCAL

Fiscalité des entreprises
Fiscalité des particuliers
Fiscalité locale
Fiscalité internationale
Assistance aux contrôles fiscaux

AVOCATS ET DÉFENSE

Droit social
Droit commercial
Droit fiscal
Droit des sociétés

GESTION DE PATRIMOINE GESTION PRIVÉE

Statut du dirigeant
Fiscalité personnelle
Retraite
Gestion patrimoniale
Private equity

PAIE ET CONSEIL EN DROIT SOCIAL

Audit paie
Établissement des paies et charges sociales - SIRH
Coffre-fort électronique
Assistance aux contrôles
Audit social
Gestion du personnel
Contrat de travail et rupture
Intéressement et participation
Comité social et économique
Restructuration d'entreprise

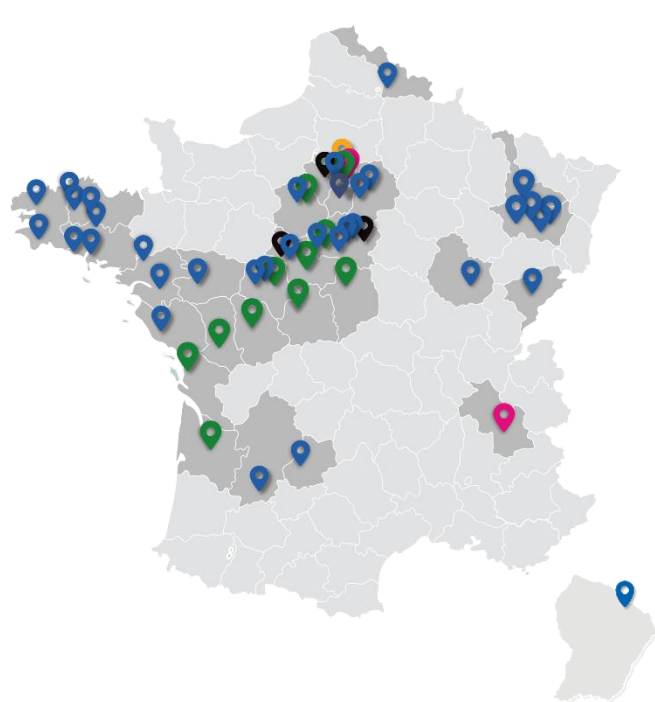
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Recrutement et approche directe
Audit, conseil, coaching
Formation
Accompagnement des carrières & des transitions

Une implantation nationale

Se développer au plus près de vous

Grâce à nos 6 marques complémentaires réparties sur 52 sites en France, ORCOM est au plus près de ses clients dans une démarche de simplicité et de proximité.



Orléans (Siège)

Paris
Blois
Montargis
Villemandeur
Sully-sur-Loire
Fontainebleau
Melun-Sénart
Besançon
Tours
Dijon
Chartres
Agen
Saint Quentin en Yvelines
Valenciennes
Remiremont
Charmes
Saint-Dié
La Défense
Cahors
Nantes
Vannes
Lorient
Hennebont
Quimper
Brest
Morlaix
Rostrenen
Carhaix
Gourin
Redon
Chemillé
La Roche sur Yon
Cayenne
Montgeron
Épinal
Nancy
Guyane



Tours (Siège)

Paris
Orléans
Chartres
Blois
Bourges
Châteauroux
Châtellerault
Niort
Poitiers
La Rochelle
Romorantin
Bordeaux
Quimper
Nantes
Vierzon



Grenoble (Siège) Paris



Paris – La Défense (Siège)



Paris (Siège)



Paris
Tours
Montargis
Orléans

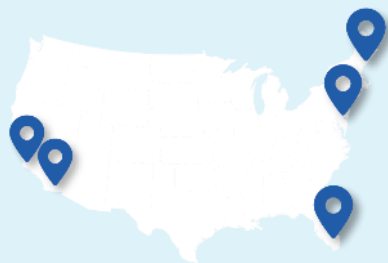
Toutes nos coordonnées
sur www.orcom.fr

Implantations à l'international

Vous aider à conquérir le monde

Dans un environnement mondial en perpétuel mouvement, ORCOM accompagne ses clients dans leur développement à l'international avec une approche « glocale » - Penser global, agir local, grâce à ses 10 sites à l'international.

États-Unis



60 consultants

Une équipe franco-américaine répartie entre **New York, Miami, Boston, Los Angeles** et **San Francisco**.

Angleterre



30 consultants

Une équipe spécialiste de la modélisation financière implantée à **Londres**.

Chine



+70 consultants

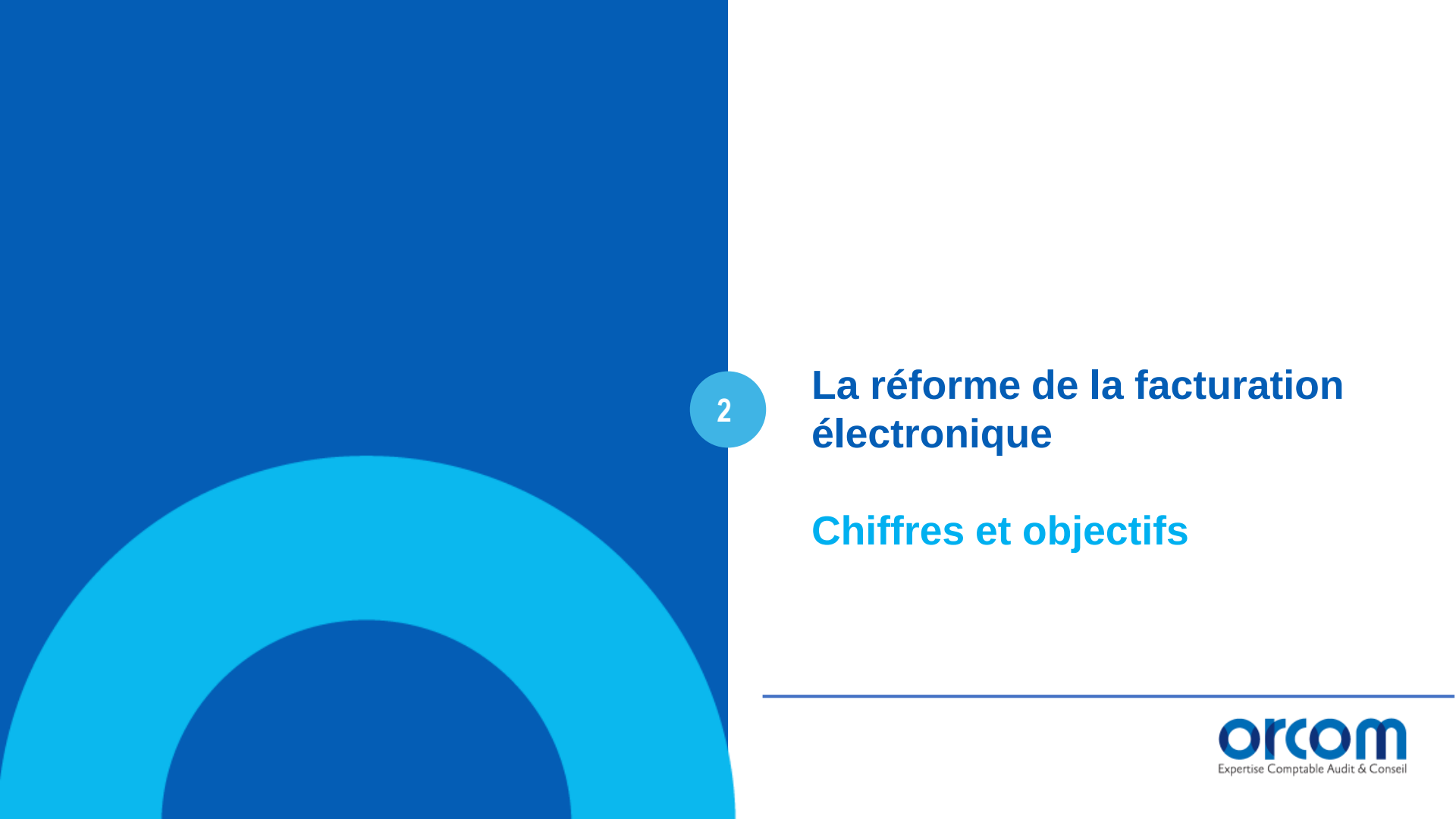
Un pôle juridique dédié et des compétences reconnues de **Hong Kong, à Shanghai** en passant par **Pékin, Canton**.



DES ÉQUIPES MULTILINGUES

**UN MAILLAGE NATIONAL
ET UNE COUVERTURE
INTERNATIONALE**

**UN SERVICE INTÉGRÉ POUR
VOUS AIDER À CONQUÉRIR
DE NOUVEAUX TERRITOIRES**



2

La réforme de la facturation électronique

Chiffres et objectifs

QUELQUES CHIFFRES



20 à 25 Mds de perte
sur la TVA



90% d'économie par rapport
au traitement papier



2,5Mds de factures dont
3% de factures au format
numérique en France
(vs 30% dans le monde)



30% de réduction du
temps de traitement

LES OBJECTIFS DE LA RÉFORME POUR L'ÉTAT FRANÇAIS



Renforcer la lutte
contre la fraude
à la TVA



Diminuer les coûts
déclaratifs et faciliter
les déclarations avec,
à terme, le pré-remplissage
des déclarations de TVA



Réduction des coûts et
des délais de paiement
pour permettre
une amélioration de
la compétitivité



Améliorer la connaissance
en temps réel de l'activité
des entreprises et le pilotage
des politiques publiques

LES BÉNÉFICES DE LA RÉFORME POUR LES ENTREPRISES



Gain de temps et
réduction des coûts de
traitement des factures



Amélioration du suivi
des factures



Amélioration
du pilotage de l'activité
et de la trésorerie



Réduction et amélioration
du traitement des litiges sur
les délais de paiement



Concurrence loyale pour
les entreprises vertueuses
vs. les entreprises
fraudant la TVA

3

La réforme de la facturation électronique

C'est quoi une facture électronique?

QU'EST-CE QU'UNE FACTURE ELECTRONIQUE

NON CONFORME



Format PDF autorisé
en émission jusqu'au
31/12/27 à charge pour
les plateformes de
les transformer dans un
des 3 formats du socle

CONFORME



Facture hybride / Factur-X
Format « Hybride » contenant un PDF et un
fichier structuré (XML)

LA FACTUR-X : PRESENTATION VISUELLE

Côté Pile

Facture n° FA-2021-00325
Date: 31-10-2021

Objet : FACTURE FA210001

Désignation	Qté	PU HT	TVA	Total HT
FACTURE FA210001 DU 31/10/2021	1,00 U	0,00	20,00 %	0,00 €

Base HT	Taux	TVA
0,00 €	20,00 %	0,00 €

Total HT	0,00 €
Total TVA	0,00 €
Total TTC	0,00 €

NET A PAYER 0,00 €

Date d'émission : 31-10-2021 17:26:53
Date d'échéance : 31-10-2022 (30 jours fin de mois de 15)
Taux de pénalité : En cas de retard de paiement, application d'intérêts de 3 fois le taux légal sur la base du montant TTC du 6 août 2020.
En cas de retard de paiement, application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 0,05 selon l'article D. 441-5 du code de commerce.
Taux d'escompte : Pas d'escompte applicable.
Mode de paiement : Virement
Signature : 053685180

Côté Face

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<rsm:CrossIndustryInvoice xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
xmlns:ram="urn:un:unece:uncefact:data:standard:ReusableAggregateBusinessInforma
- <rsm:ExchangedDocumentContext>
- <ram:GuidelineSpecifiedDocumentContextParameter>
  <ram:ID>urn:cen.eu:en16931:2017</ram:ID>
</ram:GuidelineSpecifiedDocumentContextParameter>
</rsm:ExchangedDocumentContext>
- <rsm:ExchangedDocument>
  <ram:ID>FA-2021-00325</ram:ID>
  <ram:TypeCode>380</ram:TypeCode>
  <ram:IssueDateTime>
    <udt:DateTimeString format="102">20211231</udt:DateTimeString>
  </ram:IssueDateTime>
</rsm:ExchangedDocument>
- <rsm:SupplyChainTradeTransaction>
  <ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem>
    <ram:AssociatedDocumentLineDocument>
      <ram:LineID>70752771</ram:LineID>
</ram:AssociatedDocumentLineDocument>
      <ram:SpecifiedTradeProduct>
        <ram:Name>
          <![CDATA[
            FACTURE FA210301 DU 31/10/2021
          ]]>
        </ram:Name>
      </ram:SpecifiedTradeProduct>
    </ram:SpecifiedLineTradeAgreement>
      <ram:GrossPriceProductTradePrice>
        <ram:ChargeAmount>0.00</ram:ChargeAmount>
        <ram:BasisQuantity unitCode="C62">1.00</ram:BasisQuantity>
      </ram:GrossPriceProductTradePrice>
      <ram:NetPriceProductTradePrice>
        <ram:ChargeAmount>0.00</ram:ChargeAmount>
        <ram:BasisQuantity unitCode="C62">1.00</ram:BasisQuantity>
      </ram:NetPriceProductTradePrice>
    </ram:SpecifiedLineTradeAgreement>
    <ram:SpecifiedLineTradeDelivery>
      <ram:BilledQuantity unitCode="C62">1.00</ram:BilledQuantity>
    </ram:SpecifiedLineTradeDelivery>
    <ram:SpecifiedLineTradeSettlement>
      <ram:ApplicableTradeTax>
        <ram:TypeCode>VAT</ram:TypeCode>
        <ram:CategoryCode>S</ram:CategoryCode>
        <ram:RateApplicablePercent>20.00</ram:RateApplicablePercent>
      </ram:ApplicableTradeTax>
      <ram:SpecifiedTradeSettlementLineMonetarySummation>
        <ram:LineTotalAmount>0.00</ram:LineTotalAmount>
      </ram:SpecifiedTradeSettlementLineMonetarySummation>
    </ram:SpecifiedLineTradeSettlement>
  </ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem>
- <ram:ApplicableHeaderTradeAgreement>
  <ram:SellerTradeParty>
    <ram:Name>
      <![CDATA[
```



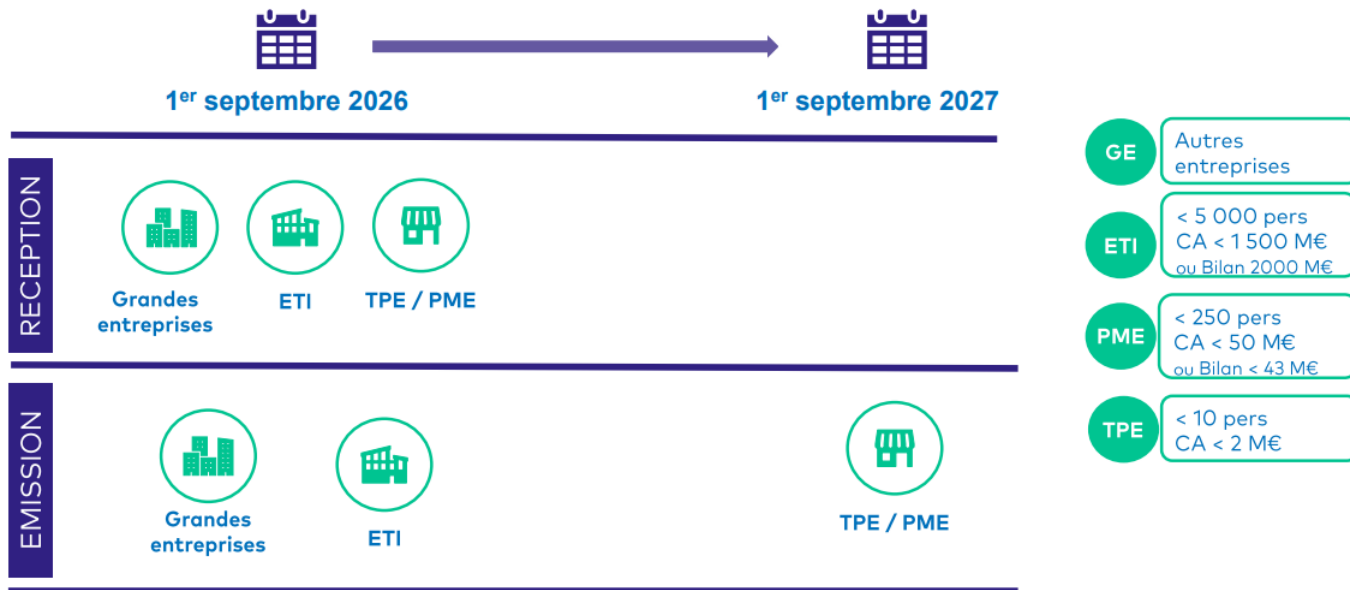
4

La réforme de la facturation électronique

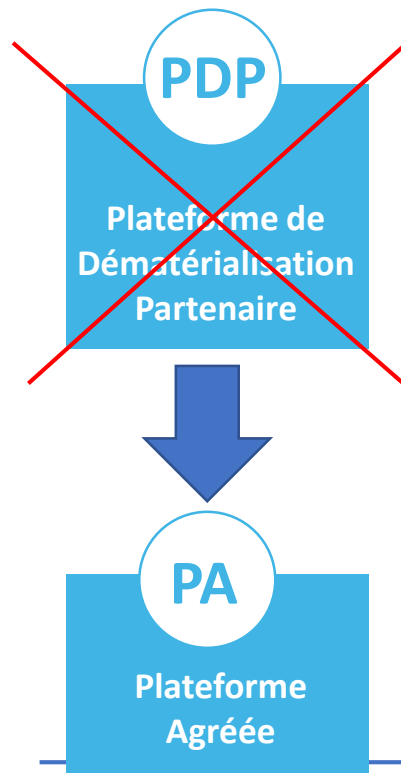
Où en sommes nous?

NOUVEAU CALENDRIER D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE

QUI ET QUAND ?



LES ACTEURS



IMPORTANT

A ce jour aucun éditeur ne peut être « prêt pour la RFE » car les tests sur les plateformes agréées sont encore en cours et les protocoles d'échanges entre plateformes agréées ne sont pas encore normalisés par l'AFNOR

LES DIFFÉRENTS ACTEURS

Plateformes Agréées (PA)

Les PA sont des prestataires privés immatriculés offrant des services de dématérialisation de factures pouvant transmettre directement les factures électroniques à leurs destinataires et transmettre des données à la plateforme publique (PPF). Certaines PA proposeront des services supplémentaires tels que l'archivage électronique sécurisé. Les PA seront comme les experts-comptables habilités à modifier l'annuaire. Seules les plateformes agréées peuvent transmettre directement les factures électroniques à leurs destinataires et transmettre des données au portail public de facturation.

Solutions Compatibles (SC)

Les opérateurs offrant des services de dématérialisation des factures mais qui ne sont pas immatriculés par l'administration. Ces opérateurs ne peuvent pas transmettre directement les factures électroniques à leurs destinataires mais doivent être raccordés à une plateforme agréée (PA). Les SC peuvent accéder à l'annuaire en mode portail mais ne peut pas le modifier comme le fait une PA.

Concentrateur de Flux

Portail public qui assure 2 fonctions : la gestion de l'annuaire des assujettis permettant le bon adressage des factures et le rôle de concentrateur des données (facturation, transaction, paiement) permettant leur transmission vers l'administration fiscale.

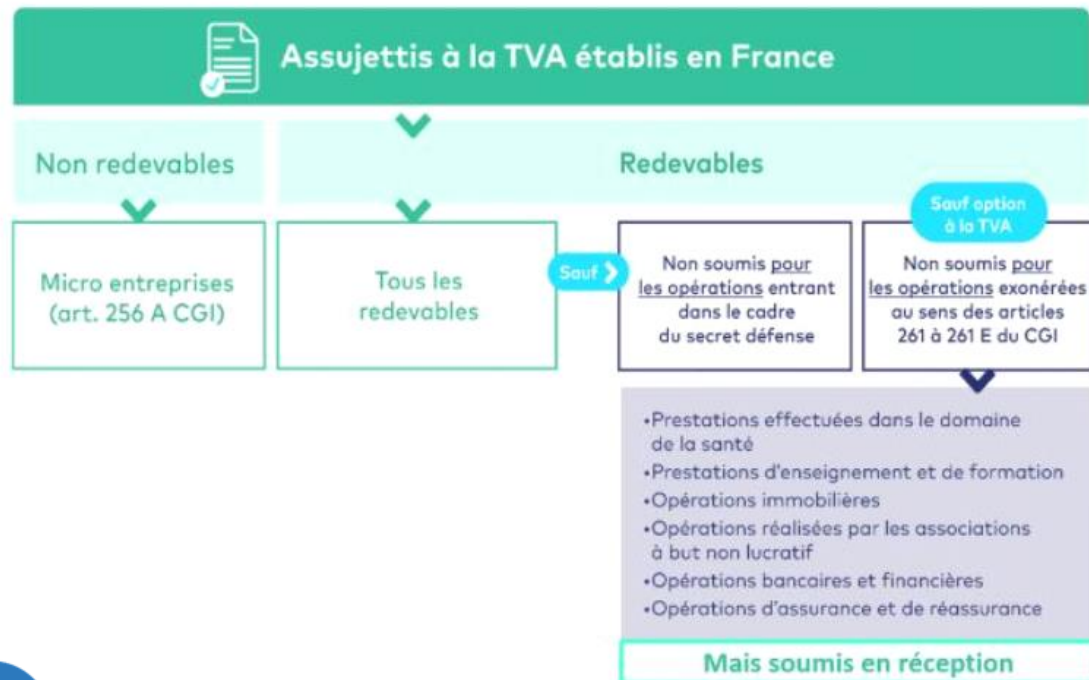
5

La réforme de la facturation électronique

Transmissions et obligations

QUI EST CONCERNÉ ?

Concernés par la réforme

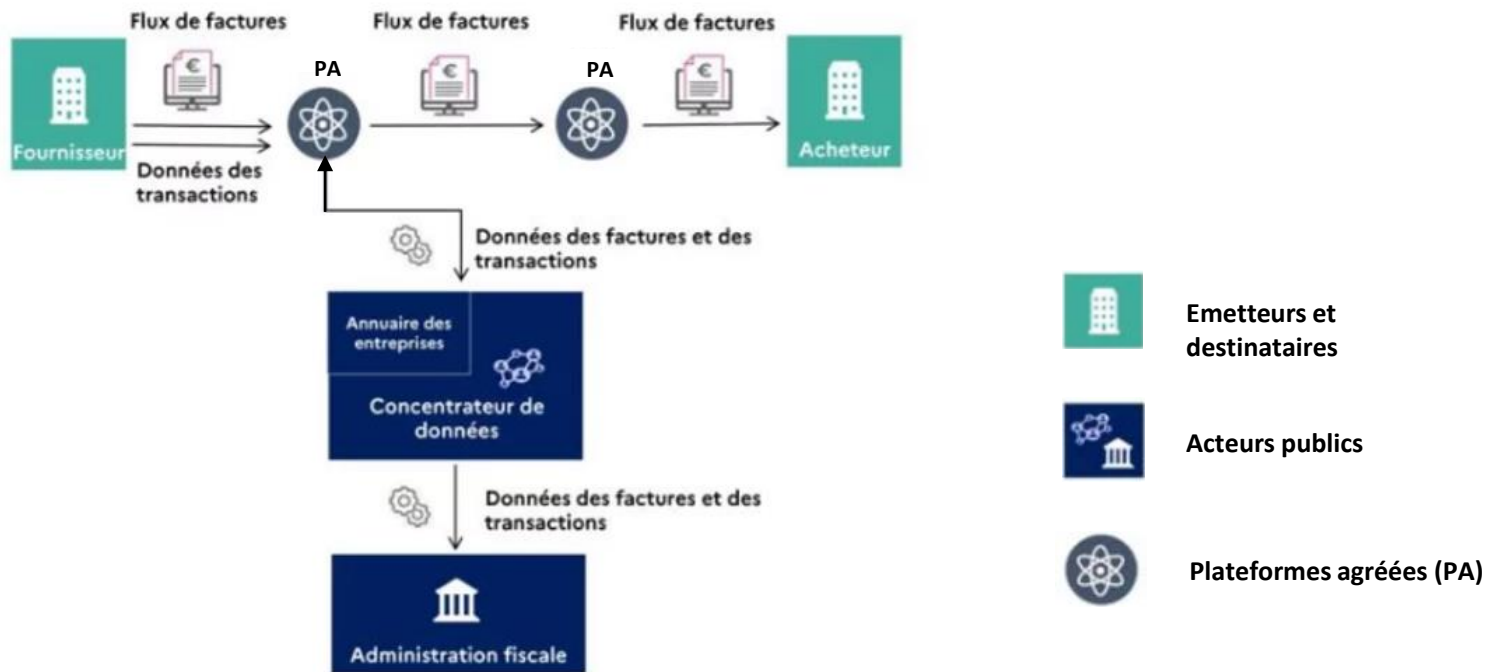


Non concernés par la réforme

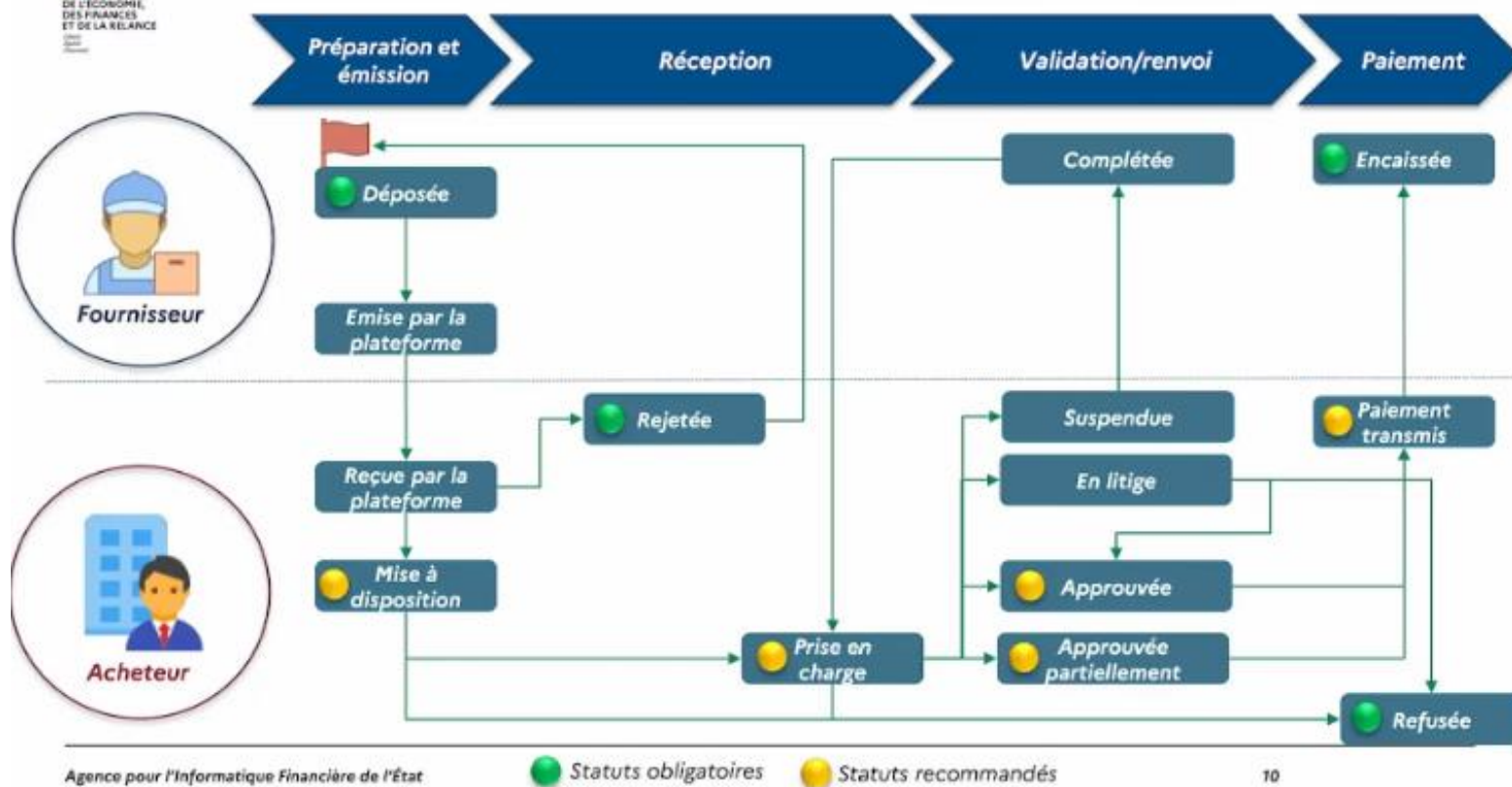


SCHÉMA DE TRANSMISSION

Circuit de transmission des factures et des données



SUIVI ET MISE A JOUR DU CYCLE DE VIE



FACTURATION ÉLECTRONIQUE : DEUX OBLIGATIONS

e-invoicing

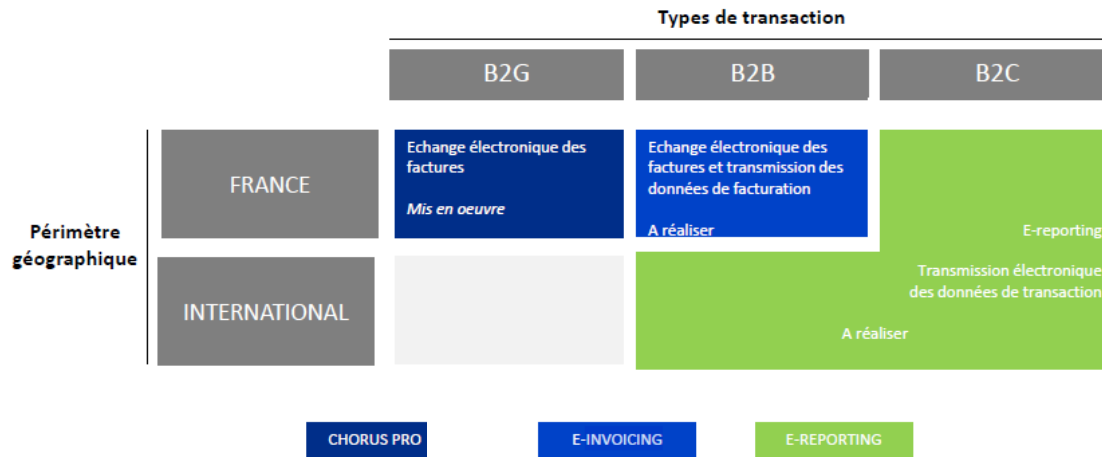
Envoi, réception de factures

- Obligation de **réception** dès **septembre 2026** pour toutes les entreprises
- Obligation d'**émission** en **septembre 2027** pour toutes les entreprises (**septembre 2026** pour les grandes entreprises et **septembre 2027** pour les entreprises de tailles intermédiaires)
- Envois et réceptions **en temps réel**, sous un **format standard**,
- Disparition des formats papiers et factures via emails

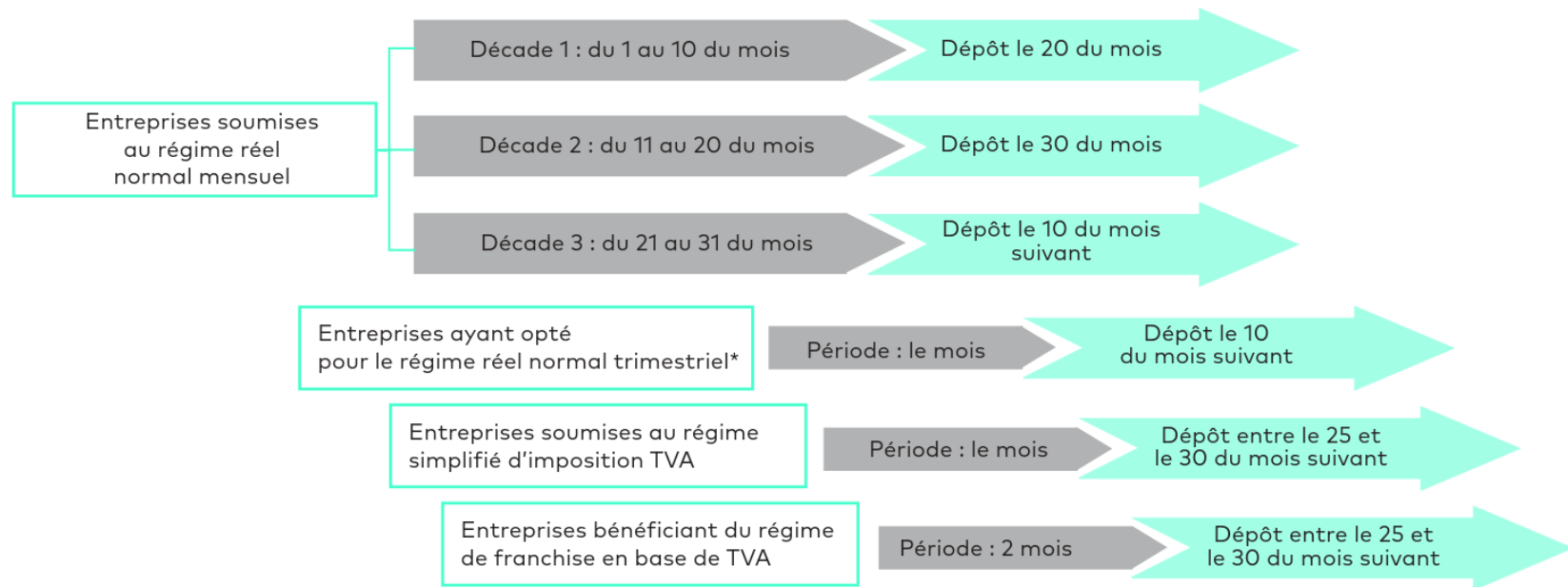
e-reporting

Informations de paiement

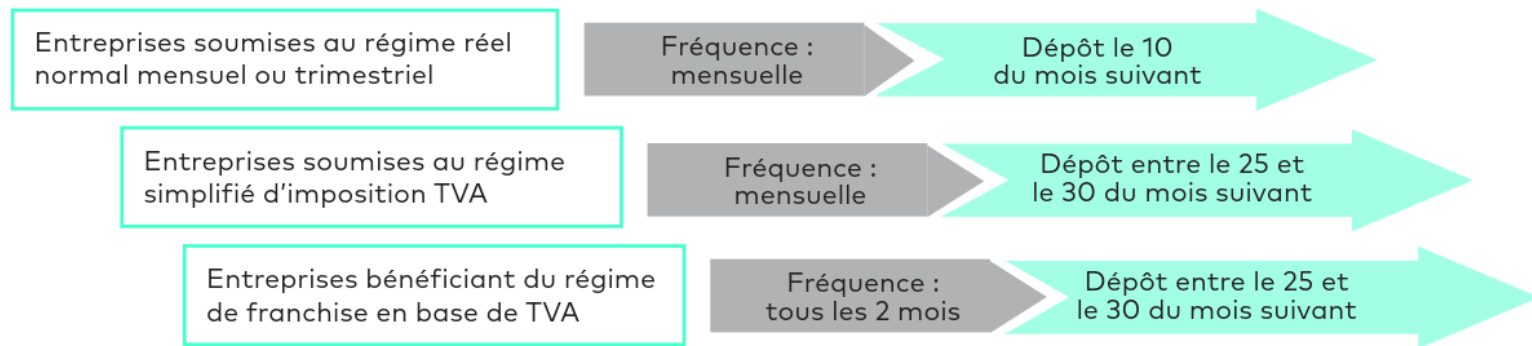
- Informations de paiement de **chaque facture** de prestation transmises à l'administration (paiement et encaissement)
- Fréquence de mise à jour qui tendra vers du **temps réel**
- Dans un second temps, émission des ventes des logiciels de caisse et factures internationales



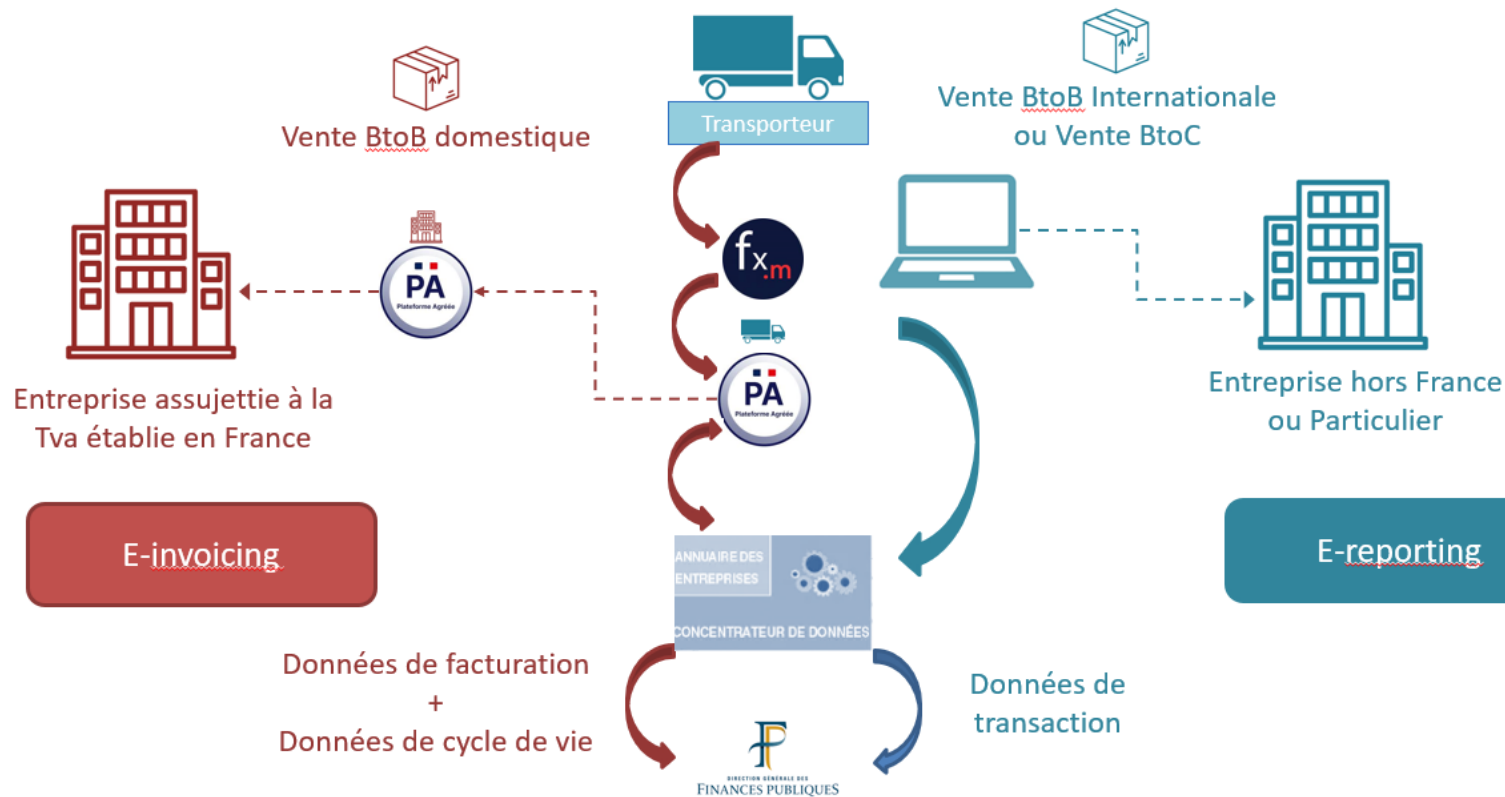
E-REPORTING: FRÉQUENCE DE TRANSMISSION DES DONNÉES DE TRANSACTIONS



E-REPORTING: FRÉQUENCE DE TRANSMISSION DES DONNÉES DE PAIEMENTS



EXEMPLE DE TRANSMISSION DANS LE TRANSPORT



6

La réforme de la facturation électronique

Plan d'action

LES TRAVAUX PRÉALABLES A LA RÉFORME



Mentions obligatoires d'une facture

- Date de la facture
- Numéro unique de facture
- Date de la vente ou de la prestation de services
- Nom du vendeur
- Adresse du vendeur
- N° Siret du vendeur
- Nom du client
- Adresse du client
- Adresse de facturation (si différente de l'Adresse du client)
- N° du bon de commande (si établi préalablement par l'acheteur)
- N° Tva du vendeur (et de l'acheteur si professionnel)
- Quantité des articles
- Dénomination précise des articles
- Prix unitaire HT
- Le Taux de Tva applicable (mention article d'exonération »
- La somme totale HT
- La somme totale TTC
- Les réductions de prix (RRR, escompte)
- La date d'échéance ou le délai de paiement
- Les conditions d'escompte
- Les taux de pénalités en cas de retard de paiement
- La mention de l'indemnité forfaitaire de 40 euros

Mentions obligatoires d'une facture



- N° Siret du client
- L'adresse de livraison des biens si elle est différente de l'adresse de facturation.
- L'option de paiement de la TVA sur les débits
- Les opérations donnant lieu à la facture sont constitués exclusivement de livraisons de biens ou de prestations de services ou des deux catégories

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES



Choix d'une Solution
Compatible



Choix d'une
Plateforme Agréée



Réflexion stratégique à anticiper d'un point de vue
organisationnel et technique

CRITÈRES ET PRÉREQUIS POUR CHOISIR SA PA



Gérer les cas d'usage les plus courants

Elle doit couvrir les scénarios les plus fréquents dans le traitement des factures



Permettre le partage des données de traitement avec l'expert-comptable

Elle doit offrir un partage sécurisé et fluide des données avec l'expert-comptable



Assurer la gestion des factures émises et reçues

Elle doit garantir une gestion complète des factures, qu'elles soient émises ou reçues

CRITÈRES ET PRÉREQUIS POUR CHOISIR SA PA



Gérer les flux hybrides

Elle doit pouvoir gérer tous types de flux (B2C, B2Bint, B2G) et dans tous types de formats (electronic mais aussi numerique PDF, image, et papier)



Adaptabilité

Possibilité de gérer la chaine complète :
l'intégration comptable,
l'interopérabilité, demande d'achat,
commande, réceptions, rapprochement
facture sur commande, gestion des
paiements, gestion du budget, piste
d'audit

UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ A L'ORGANISATION DE CHACUN

Diagnostic Organisationnel



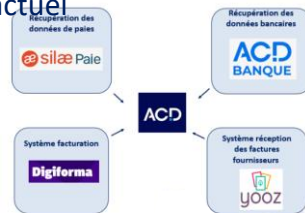
Réalisation d'un **diagnostic approfondi** sur les fonctions « réception » et « émission ».



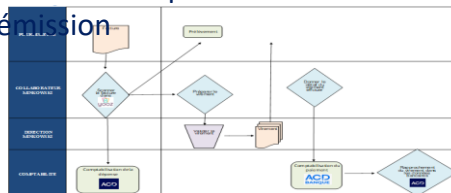
Diagnostic réalisé par les intégrateurs.

Le diagnostic vous permettra de bénéficier de :

1. La cartographie de votre système actuel

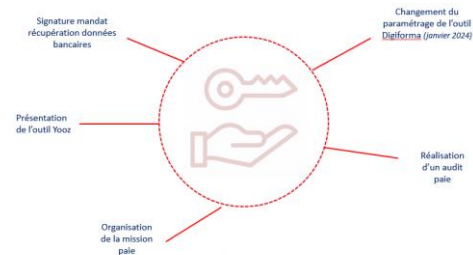


2. Un logigramme pour la fonction réception et émission



3. Nos conclusions et recommandations

4. Une proposition de plan d'actions



QUESTIONS RÉPONSES



! Merci pour votre attention !

Votre interlocuteur



Philippe Robino
Associé - Orcom Paris et Montgeron
Expert-comptable - Commissaire aux comptes

probino@orcom.fr